

DEPARTEMENT
DES HAUTS DE SEINE

PROCES VERBAL DE PUBLICATION

Le 17 mai 2024

En application de l'article L.19, I et L.18 du code électoral et de l'instruction ministérielle n° NOR : INT/A/1830120J du 21 novembre 2018, et suite à la réunion de la commission de contrôle qui s'est tenue le jeudi 16 mai 2024, il a été procédé à l'extraction depuis le répertoire électoral unique au tableau contenant les inscriptions et les radiations opérées depuis la dernière réunion de la commission de contrôle du 21 décembre 2023.

Ce tableau est consultable au service Population et citoyenneté, aux horaires d'ouvertures de l'hôtel de ville pendant une durée de 7 jours (Art L20, I et R.13) du 17 mai au 24 mai 2024.

De ces opérations, a été rédigé le présent procès-verbal.

Le Maire,



Philippe LAURENT